

LES RAISONS D'OBTENIR UN RGE :

- Continuer à faire bénéficier à vos clients des aides fiscales sur les travaux (ECO PTZ, Anah etc.)
- Valoriser son savoir faire et être référencé au guichet unique www.faire.fr, le service public de la rénovation énergétique

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH » ;
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces ;
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique en interprétant une évaluation énergétique.

Prérequis : avoir déclaré l'activité « installation et pose » au registre des métiers — fournir un extrait au registre des métiers

**DATES DE FORMATION :**

- Du 27 février au 1er mars Du 31 mai au 2 juin
 Du 25 au 27 septembre Du 14 au 16 novembre

Pas de prise en charge pour les gérants salariés ne cotisant pas à l'URSSAF (fournir obligatoirement un bulletin de salaire)

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET : NAFA :

Portable : Email :

PARTICIPANTS :

Nom Prénom	Numéro de sécurité sociale	Date de naissance	Statut (chef d'entreprise, gérant-salarié, salarié, conjoint)

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGNORELLI — Conseillère formation

formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE DE 600 € TTC À L'ORDRE DE AFOLOR.